

REUNION DU 15 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 15 mars à 20 H 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Cuhon dûment convoqué
S'est réuni, à la Mairie, en session ordinaire
Sous la Présidence de M. GARANGER Philippe, Maire.

Date de convocation : le 08 mars 2022

Secrétaire : M. POISSON Eric

Présents : M. GARANGER Philippe, M. LE BRAS André, M. MEUNIER Jérémie, M. BIGOT Florent, M. BOURDIER Olivier, Mme LUNEAU Véronique, M. POISSON Eric, Mme PLAIRE Alégria, Mme EUZENAT Annick,, M. GREMILLET Julien



- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Les résultats de l'exercice font apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	181 194.12 €
- un excédent d'investissement de	27 302.05 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité et à l'exception de Monsieur GARANGER Philippe qui a dressé le Compte Administratif 2021 mais qui n'a pas participé au vote, approuve le Compte Administratif présenté par la Présidente, Madame EUZENAT Annick.

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 :

Etant conforme au Compte Administratif, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion présenté par M. PATRAC Damien. Receveur Municipal.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- fonctionnement	394 809.12 €
- investissement	116 964.25 €

- Principales dépenses d'investissement :

- Matériel divers	4 500.00 €
- Voirie (commune et association foncière)	47 000.00 €
- Lampadaires LED (6)	6 900.00 €
- Registres Etat Civil	1 000.00 €
- Salle polyvalente	10 000.00 €
- Annexe Mairie	40 000.00 €

- Principales recettes d'investissement et de fonctionnement :	
- Subvention du Département ACTIV (voirie)	16 200.00 €
- FCTVA	37 603.00 €
- Contributions directes + Pylônes	110 000.00 €
- DGF	36 900.00 €

- AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE :

Le Compte Administratif 2021 fait ressortir les résultats suivants :

- résultat d'investissement cumulé 001	27 302.05
- restes à réaliser en dépenses	4 050.75
- restes à réaliser en recettes	0

- besoins de financement de la section d'investissement	0
Compte tenu du résultat de fonctionnement	
Excédent de	181 194.12
L'assemblée délibérante vote l'affectation de	0
Au compte 1068	
Compte 002 (section de fonctionnement)	181 194.12

- SIVOS : MONTANT DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES PAR ELEVE ET PAR HABITANT :

Le Maire informe le Conseil Municipal du montant de la participation des communes par élève et par habitant voté par le SIVOS pour l'année 2022 :

- montant par élève	892.8571 €
- montant par habitant	64 34253 €

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord sur ces montants.

- ORGANISATION D'UN FEU D'ARTIFICE PAR LE COMITE DES FETES :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Comté des fêtes de Cuhon envisage le tir d'un feu d'artifice lors de la fête du village prévue le 09 juillet prochain.

A cette occasion, le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge les frais d'achat du feu d'artifice pour un montant de 2 500 € TTC et de verser cette somme sous forme de subvention au Comité des Fêtes.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, (à l'exception de M. POISSON Eric, Mme PLAIRE Alégria et M. GARANGER Philippe, membres du Comité des Fêtes, qui n'ont pas participé au vote) le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 2500 € au Comité des Fêtes pour l'achat du feu d'artifice

- QUESTION DIVERSE :

- 100 ans M. BRISION :

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. BRISION André va avoir 100 ans cette année ; à cette occasion il propose de lui offrir un cadeau.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour faire un cadeau d'une valeur de 300 € environ.

